



30 mars 2023

(23-2281)

Page: 1/1

Comité de l'agriculture

Original: espagnol

NOTIFICATION

La communication ci-après, datée du 28 février 2023, est distribuée à la demande de la délégation de la **Colombie**. La notification concerne les engagements en matière de subventions à l'exportation (**tableau ES:1**) pour l'**année civile 2020**.

En application des dispositions concernant les notifications convenues dans le cadre du Comité de l'agriculture (G/AG/2) en ce qui concerne les engagements en matière de subventions à l'exportation, le gouvernement colombien notifie qu'il n'a pas appliqué de subventions à l'exportation entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020.
